



FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAITI

Rapport financier

Au 31 mars 2011

Le présent rapport a été rédigé par la Banque mondiale en tant que Fiduciaire du Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH), avec des contributions des Entités Partenaires (Annexe 1) et du Secrétariat du FRH (Annexe 2).

I. Introduction

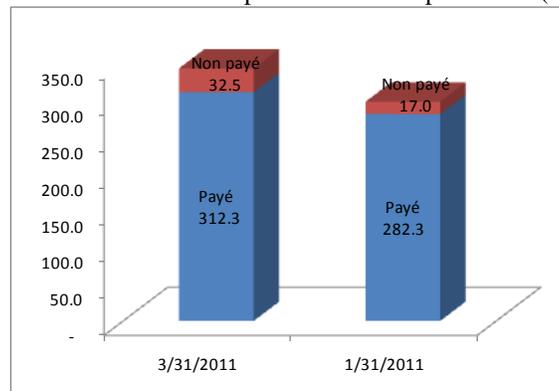
1. A la demande du Gouvernement d'Haïti, l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale agit comme Fiduciaire du Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH). Le Fiduciaire offre des services administratifs et financiers au Comité de Pilotage du FRH et aux donateurs, en recevant des contributions de la part des donateurs au profit du Fonds fiduciaire, en investissant des liquidités pour lesquelles les décaissements sont en suspens, et en transférant des fonds vers les entités partenaires du FRH. En collaboration étroite avec le Secrétariat du FRH, le Fiduciaire enregistre également les décisions de financement effectuées par le Comité de pilotage et élabore les rapports d'états financiers avant chaque réunion du Comité de pilotage.¹

2. Le présent rapport offre au Comité de pilotage du FRH ainsi qu'aux donateurs du Fonds fiduciaire du FRH des informations sur la situation financière du Fonds. Les questions ci-après du rapport offrent des informations sur l'état des contributions et montants reçus par le FRH (Section II); le total cumulé des décisions de financement effectuées par le Comité de pilotage du FRH (Section III) et les fonds actuellement disponibles pour financer les nouvelles approbations du Comité de Pilotage (Section IV). La situation des décaissements effectués par les Entités partenaires est reprise à l'annexe 1. L'annexe 2, rédigée par le Secrétariat du FRH, offre une analyse sur les rôles du FRH dans le financement de la reconstruction d'ensemble d'Haïti.

II. État des contributions et des sommes reçues totales

3. Le tableau 1 montre le total des contributions versées au FRH, définies comme étant celles pour lesquelles des Accords Administratifs ou des arrangements ont été signés entre les bailleurs et le Fiduciaire. Le tableau montre le montant de la contribution dans la monnaie correspondante et en équivalent dollars (contribution effective), et le montant de la contribution reçue à ce jour par le fiduciaire (reçus). En date du 31 mars 2011, le Fiduciaire a signé des Accords administratifs ou des arrangements avec 17 donateurs pour un montant équivalent à USD 345 millions. Le Fiduciaire a reçu à ce jour USD 312 millions en espèce de ces bailleurs de fonds. La figure 1 montre le montant des contributions effectives par situation de paiement.

Figure 1 : Accords de contribution par situation des paiements (USD millions)



¹ Les rapports de situation financière du Fiduciaire sont disponibles au: www.haitireconstructionfund.org

4. En conformité avec le Document de Gouvernance du FRH, en date du 31 mars 2011, les membres ayant le droit de vote du Comité de Pilotage sont le Gouvernement haïtien et les bailleurs de fonds dont les contributions effectives sont équivalentes à USD 30 millions ou plus, à savoir, le Brésil, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et la Norvège.

Tableau 1 : Etat des contributions					
Mise à jour au 31 mars 2011 (millions)					
Donateur	Contribution effective			Reçus	
	Monnaie	Montant convenu a/	eq. USD	Montant b/	USD
Australie	AUD	10.00	9	10.00	9
Brésil	USD	55.00	55	55.00	55
Canada	CAD	46.30	45	31.30	30
Colombie	USD	4.00	4	4.00	4
Chypre	USD	0.10	0.10	0.10	0.10
Estonie	USD	0.05	0.05	0.05	0.05
Finlande	EUR	0.70	0.92	0.70	0.92
France	EUR	5.00	7	5.00	7
Irlande	EUR	1.00	1.33	1.00	1.33
Japon	USD	30.00	30	30.00	30
Lettonie	LVL	0.03	0.06	0.03	0.06
Norvège	NOK	200.00	32	200.00	32
Oman	USD	5.00	5	5.00	5
Fonds d'édification de l'État et de	USD	2.00	2	2.00	2
Espagne	USD	30.00	30	13.00	13 c/
Suède	SEK	25.00	4	25.00	4
Etats-Unis d'Amérique	USD	120.00	120	120.00	120
Equivalent du total en USD			344.8	312.3	

a/ selon la monnaie des accords administratifs ou arrangements signés
b/ dans la monnaie de la contribution
c/ représente le premier versement

III. Décisions de financement cumulé

5. Le tableau 2 présente les décisions de financement cumulé par le Comité de pilotage, d'un montant d'USD 223 millions.

6. Sur un total d'USD 223 million affectés, USD 214 millions ont été affectés à 12 projets exécutés par les bénéficiaires (96 %), USD 7 millions aux frais des Entités partenaires (3%), et USD 2 millions à la couverture des coûts du Secrétariat et du Fiduciaire liés à leurs services fournis au FRH pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (1%) (Figure 2). Sur un total de USD 214 millions de subventions approuvées à ce jour, 42 % sont acheminés via la Banque mondiale comme Entité partenaire, 41 % via l'ONU, et 17 % via la BID (Figure 3). Le montant moyen des subventions exécutées par les bénéficiaires est de USD 18 millions.

Tableau 2 : Décisions de financement cumulé

Mise à jour au 31 mars 2011

(millions)

Activité			
Projets	Titre	Entité partenaire	
	Projet de développement des politiques opérationnelles d'urgence en	BM	25.00
	Programme d'établissement d'un fonds de garantie partielle	BID	12.50
	Projet de gestion des débris	ONU	15.68
	Programme de développement durable dans le sud-ouest d'Haïti	ONU	7.40
	Réduction des risques de catastrophes dans le département sud	ONU	7.40
	Atténuation des risques de catastrophes naturelles dans le	BID	14.00
	Reconstruction du secteur éducatif a/	BID	10.00
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques de	ONU	1.89
	Démolition et enlèvement des débris avec une machinerie lourde a/	ONU	23.13
	Projet de reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-	BM	65.00
	Projet d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires à	ONU	22.83
	Plan de prévention des tremblements de terre pour le nord de Haïti	ONU	9.22
		Sous-total	214.04
Frais	Projet de gestion de débris	ONU	1.27
	Programme de développement durable dans le sud-ouest d'Haïti	ONU	0.60
	Réduction des risques de catastrophes naturelles dans le	ONU	0.60
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques de	ONU	0.11
	Démolition et enlèvement de débris avec du matériel lourd a/	ONU	1.87
	Programme d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires	ONU	1.84
	Plan de prévention des tremblements de terre pour le nord d'Haïti a/	ONU	0.74
		Sous-total	7.04
Budgets administratifs	Secrétariat Ex. 11		1.00
	Budget administratif Ex. 11		0.59
		Sous-total	1.59
		Total	222.67

a/ Ces montants ont été réservés à la suite de l'approbation de la Note sur des idées de projet par le Comité de Pilotage du FRH et sont sujets à l'approbation tacite du document de projet complet par le Comité de Pilotage puis à l'approbation finale de la CIRH.

Figure 2 : Décisions de financement par activité

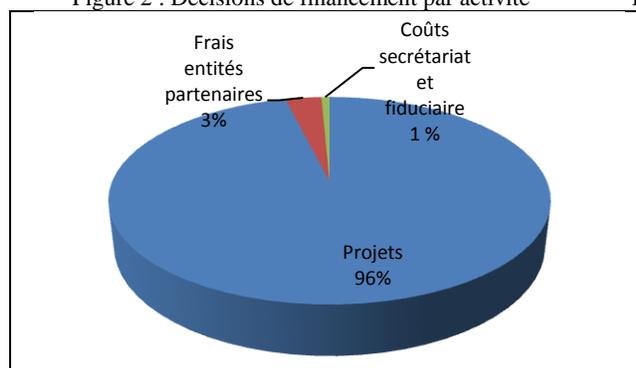
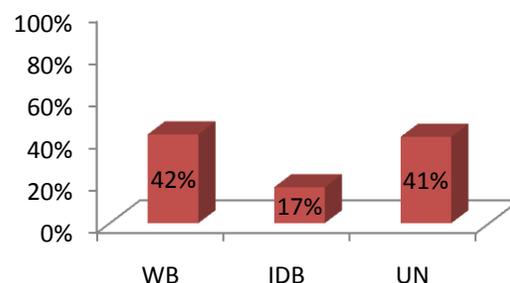


Figure 3 : Décisions de financement de projet par entité partenaire



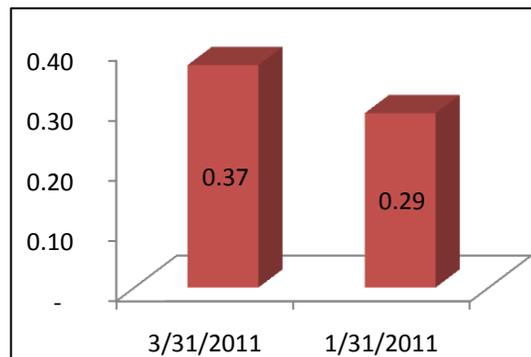
IV. Disponibilité du financement

7. Le tableau 3 présente les fonds disponibles du FRH et se réfère aux « fonds détenus en fiducie », sans restrictions, diminué des décisions de financement cumulé prises par le Comité de Pilotage pour lesquelles les décaissements sont en suspens. Ainsi que le montre le tableau 3, les fonds détenus en fiducie se sont élevés à USD 160 millions, représentant les contributions reçues cumulées et les revenus de placement (313 millions USD) moins les transferts monétaires depuis la création du FRH (USD 153 millions).

8. Le montant correspondant aux décisions de financement du FRH dont les décaissements vers les Entités Partenaires sont en attente s'élève à USD 70 millions. Les fonds réservés seront transférés aux Entités Partenaires à leur demande, sous réserve de l'approbation par le Comité de Pilotage (selon la procédure d'approbation tacite) des documents finaux de projets puis de l'approbation finale de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH).

9. Les revenus de placement gagnés sur le solde liquide du FRH depuis sa création jusqu'au 31 mars 2011 se sont élevés à environ USD 0,4 million. Le taux de rendement sur le solde du FRH est de 0,57 % depuis sa création. Le solde du fonds fiduciaire est alloué à un portefeuille d'investissements liquides de court terme composé presque exclusivement de liquidités.

Figure 4 : Revenus de placements (USD millions)



10. Les crédits nets du FRH disponibles en date du 31 mars 2011 s'élevaient alors à USD 50 millions.

Fonds de reconstruction d'Haïti
Tableau 3 : Calendrier des fonds disponibles
Mise à jour au 31 mars 2011
(USD millions)

	<u>31-Mar-11</u>	<u>31-Jan-11</u>
<u>1. Reçus cumulés</u>	312.68	282.60
a. Paiements reçus des bailleurs	312.31	282.31
b. Revenu des placements gagné sur les soldes non décaissés du FRH	0.37	0.29
<u>2. Transferts monétaires cumulés</u>	153.04	64.04
a. Projets	148.87	60.58
b. Frais	2.58	1.87
c. Budget administratif	1.59	1.59
<u>3. Fonds détenus en fiducie (3 = 1 - 2)</u>	159.65	218.56
<u>4. Réserve financière a/</u>	40.00	40.00
<u>5. Fonds détenus en fiducie sans restrictions (5 = 3 - 4)</u>	119.65	178.56
<u>6. Décisions de financement en attente de transferts monétaires</u>	69.63	129.00
a. Projets	65.17	126.38
b. Frais	4.46	2.62
c. Budget administratif	-	-
<u>7. Fonds disponibles pour les décisions de financement du CP (7 = 5 - 6)</u>	<u>50.02</u>	<u>49.56</u>

a/ Reflète la décision du CP du FRH de réserver des ressources pour les décisions de financement à venir

Figure 5 : Fonds détenus en fiducie (USD millions)

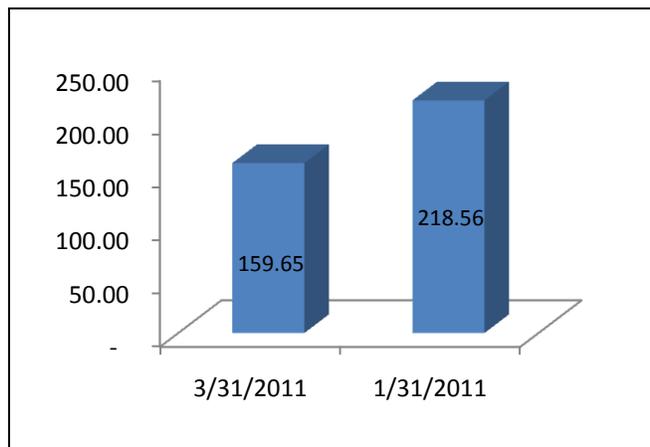
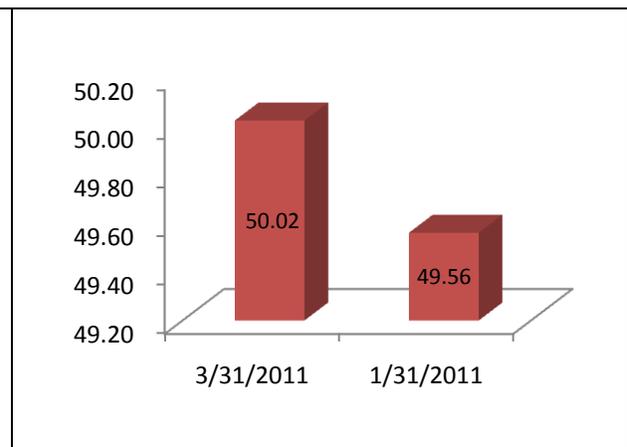


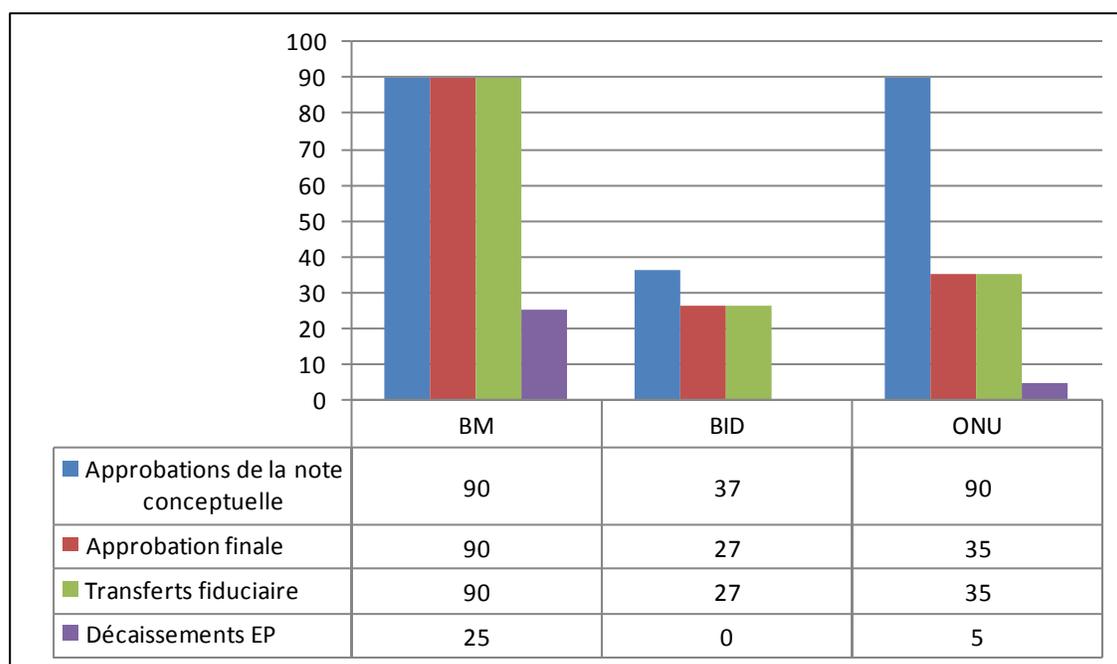
Figure 6: Fonds disponibles (USD millions)



Annexe 1: Décaissements des entités partenaires²

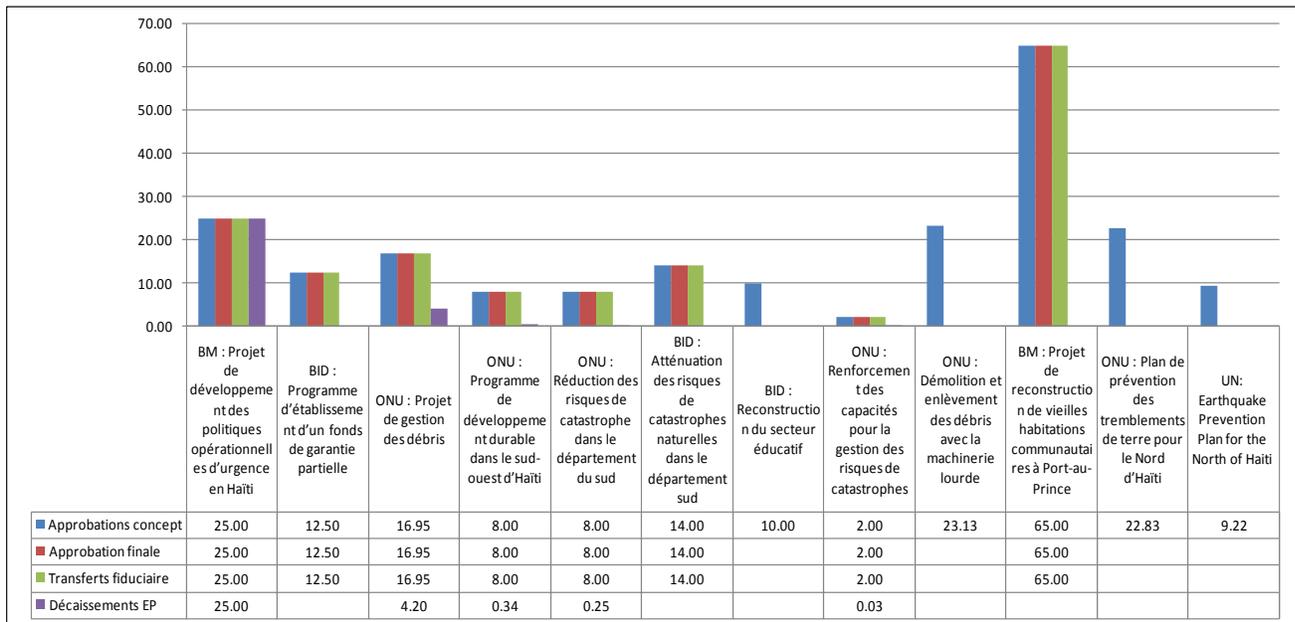
1. Au 31 mars 2011, le Comité de pilotage du FRH a approuvé les notes sur des idées de projets au nombre de douze, huit desquels ont également reçu l'approbation finale du Comité de pilotage et de la CIRH. Le Fiduciaire a transféré un total de USD 151 millions concernant ces projets approuvés aux Entités partenaires à la demande par celles-ci de transferts monétaires. La figure 7 montre les décisions de financement et les décaissements effectués par l'Entité partenaire, et la figure 8 détaille la situation des décaissements projet par projet.

Figure 7 : Décisions de financement et décaissements par Entité partenaire (USD millions)



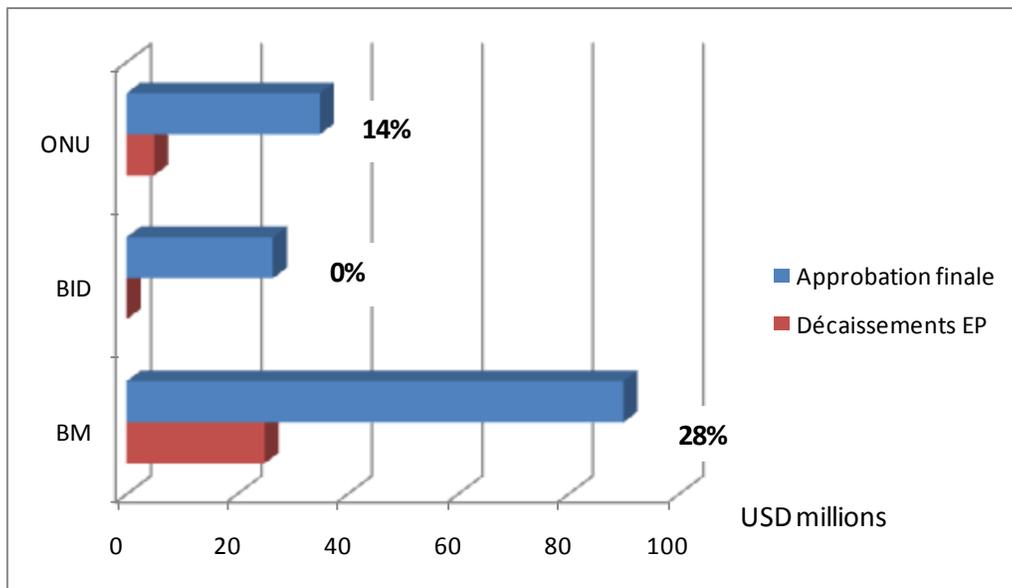
² Cette section s'appuie sur l'information communiquée par les Entités partenaires.

Figure 8 : Décisions de financement et situation des décaissements par projet (USD millions)



2. La figure 9 présente le taux de décaissement par Entité partenaire. Au 31 mars 2011, l'ONU s'est vu attribuer USD 35 millions, dont USD 5 millions décaissés; la BID s'est vu attribuer USD 27 millions (USD 0 décaissés); et la Banque mondiale s'est vu attribuer USD 90 millions, dont USD 25 millions décaissés. Le taux de décaissement est de 14%, 0% et 28%, respectivement.

Figure 9: Taux de décaissement par entité partenaire (%)

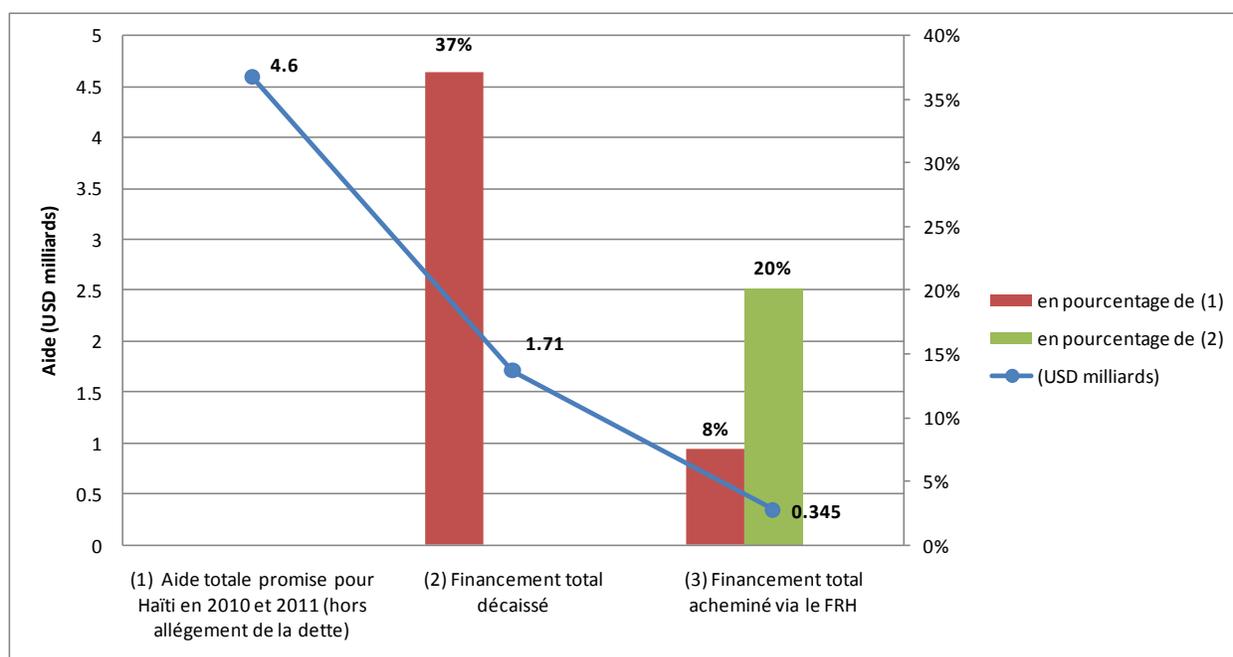


Annexe 2 : Rôle du FRH dans le financement de la reconstruction d’Haïti d’ensemble (rédigée par le Secrétariat du FRH)

I. Financement du FRH dans le cadre du financement de la reconstruction d’ensemble

En mars 2010, les donateurs ont annoncé un financement de USD 4,6 milliards à engager en 2010 et 2011 pour la reconstruction d’Haïti³. Sur ce montant, à la fin de mars 2011, les donateurs avaient décaissé USD 1,71 milliard, soit 37% du total des fonds promis à Haïti pour 2010 et 2011. Sur un total de USD 1,71 milliard de financements décaissés, 20 % ont été acheminés via le FRH qui, au 31 mars 2011, avait bénéficié d’engagements totalisant USD 345 millions (Figure 10).

Figure 10: Fonds post-séisme d’Haïti



II. Contribution du FRH pour combler les déficits de financement sectoriels

Tous les projets financés via le FRH sont conformes avec le Plan d’action de mars 2010 pour le redressement et la reconstruction d’Haïti. Les fonds acheminés via le FRH ont ainsi grandement contribué à répondre aux besoins de financement recensés par le Gouvernement d’Haïti dans le Plan d’action. La figure 11 offre un aperçu des grands secteurs tels que définis dans le Plan d’action appuyé par le FRH et donne le détail du total des contributions du FRH et des autres donateurs en réponse aux besoins de financement recensés pour chaque secteur et au déficit de

³ Les crédits promis par les gouvernements nationaux et organisations multilatérales, hors allègement de la dette. Les données sont communiquées par le Bureau de l’Envoyé Spécial de l’ONU pour Haïti dans la fiche récapitulant les renseignements clés relatifs au financement, 28 février 2011.

financement restant⁴. Avant tout, le FRH contribue à réduire les besoins budgétaires prévus sur 18 mois en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles et de reconstruction, notamment le logement, de 22 % et 17 % respectivement⁵ (Figure 12).

Figure 11: Contribution du FRH au financement du redressement post-séisme

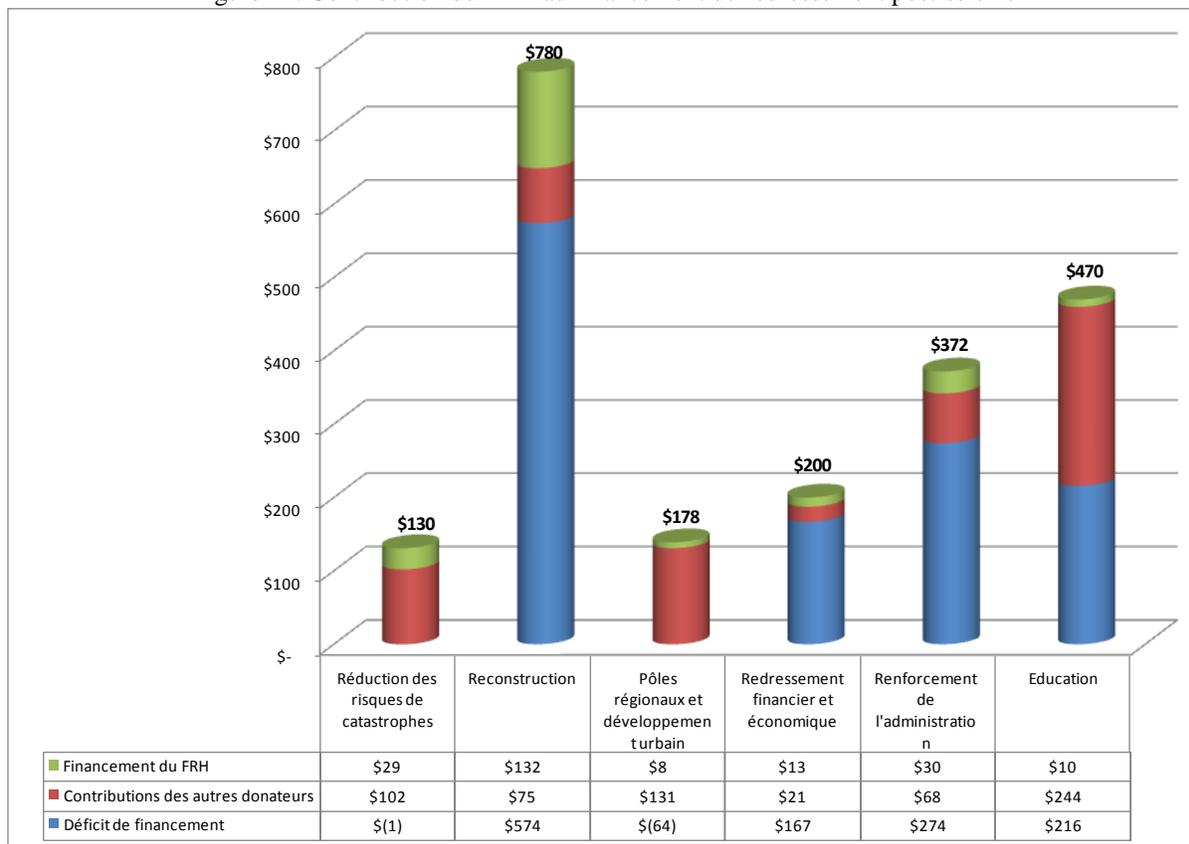
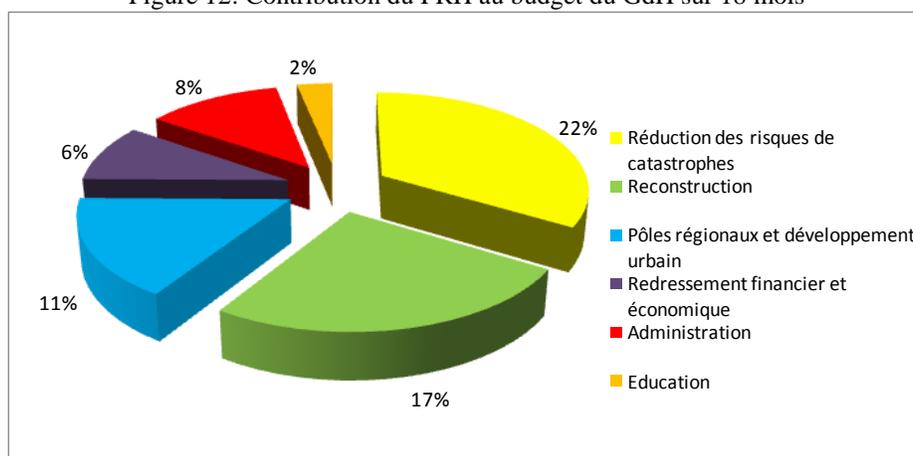


Figure 12: Contribution du FRH au budget du GdH sur 18 mois



⁴ Données communiquées par le Secrétariat du FRH et Analyse sectorielle du redressement du Bureau de l'Envoyé Spécial de l'ONU de fin février 2011.

⁵ Chiffres du budget sur 18 mois du Gouvernement d'Haïti tels que détaillés dans le Plan d'action pour le redressement et le développement national d'Haïti de mars 2010.

III. Financement du FRH des secteurs prioritaires de la CIRH

Dans le Plan stratégique pour le restant du mandat de la CIRH de décembre 2010, la CIRH décrit huit secteurs prioritaires à financer: le logement, l'enlèvement et la gestion des débris, l'éducation, l'énergie, la santé, la création d'emplois, l'eau et l'assainissement, ainsi que le renforcement des capacités. Ces secteurs (i) ont été directement affectés par le tremblement de terre et contribueraient grandement à réduire la vulnérabilité des populations via une approche « Mieux reconstruire » ; (ii) ont un impact concret sur les existences des populations, l'accent étant en particulier mis sur les populations les plus vulnérables: (iii) parviendraient à des progrès importants et mesurables dans le cadre du mandat sur 18 mois de la Commission; (iv) enfin, ils jetteraient les fondations d'un développement à plus long terme.

Quatre-vingt cinq pour cent des crédits alloués à la reconstruction via le FRH ont bénéficié à l'un des huit secteurs prioritaires recensés par la CIRH. En particulier, le FRH a offert USD 102 millions pour le logement, y compris le plus grand projet de logements à ce jour (USD 65 millions au Projet de reconstruction d'habitations communautaires géré par la Banque mondiale), USD 42 millions pour l'enlèvement et la gestion des débris, pour lesquels le Fonds a été la première source de financement via deux projets administrés par l'ONU, USD 35 millions pour la création d'emplois et USD 10 millions pour l'éducation. Les autres crédits ont été alloués à l'appui budgétaire pour aider le Gouvernement d'Haïti à combler le déficit budgétaire de l'exercice 2010. Avant tout, le Fonds a grandement contribué au financement des projets approuvés par la CIRH dans les domaines de l'enlèvement et la gestion des débris (81 %) ainsi que du logement (37 %) (Tableau 4).

Secteurs prioritaires de la CIRH	Projets approuvés par la CIRH			Projets financés par le FRH		
	Montant des projets par secteur	Montant des projets financés	% des projets financés	Projets approuvés par la CIRH	% du financement fourni par le FRH	Pourcentage du financement du FRH décaissé
1. Logement	273	144	53%	102	37%	66%
2. Enlèvement et gestion des débris	52	10	19%	42	81%	40%
3. Education	676	308	46%	10	1%	-
4. Energie	211	14	7%	0	-	-
5. Santé	344	277	81%	0	-	-
6. Création d'emplois	735	579	79%	35	5%	100%
7. Eau et assainissement	217	129	59%	0	-	-
8. Renforcement des capacités	61	47	77%	0	-	-
9. Autres/intersectoriels	677	216	32%	33	5%	100%
Total	3,245	1,723	53%	221	26%	77%